

carnets 42

AUTOMNE 2022



ANIMATRICES
ET ANIMATEURS
EN FRANCISATION

Transmettre la passion pour le Québec, en français

DANS CE NUMÉRO

- Partager l'amour de la culture, une chanson à la fois
- Quand être syndiquée permet d'exister
- Militer pour l'environnement au sein des instances syndicales
- Négociation coordonnée au privé : s'unir pour négocier
- La solidarité syndicale internationale en action





PHOTO : OLIVIER ZUIDA

Après les deux dernières rentrées scolaires qui ont été marquées par l'incertitude, l'improvisation gouvernementale et les nombreuses contraintes pandémiques, on a presque du mal à croire, en cet automne 2022, au retour « à la normale ». C'est pourtant le cas : partout dans la province, les écoles, les collèges et les universités ont repris leur vie en présence, ranimés par le tourbillon incessant des classes et des activités de toutes sortes. Souhaitons que cela continue !

Cette édition des *Carnets* témoigne aussi de la reprise des rendez-vous internationaux. De Chicago à Hammamet en Tunisie, en passant par Querétaro au Mexique, nos représentant-es ont récemment participé à des rencontres syndicales à l'étranger. Ils nous livrent les moments forts de ces expériences qui prolongent nos engagements, enrichissent nos réflexions et renforcent nos solidarités. Souhaitons, également, que ces échanges se poursuivent !

Par ailleurs, nous avons suivi avec attention la période électorale au Québec. La FNEEQ-CSN a déploré l'absence des enjeux de l'éducation et de l'enseignement supérieur dans la campagne. Ce silence politique est certes déplorable, mais si l'on y ajoute la pauvreté de la plateforme caquiste dans ces deux domaines, on ne peut qu'y voir un mauvais présage. Le deuxième mandat de ce gouvernement s'annonce peu inspirant.

Quant aux nominations, nous avons eu la satisfaction de constater le maintien des deux ministères qui répondent aux besoins distincts des réseaux. Nous avons formulé le souhait d'avoir du sang neuf, or nous avons deux nouvelles recrues en poste. Je tiens à rappeler l'engagement de François Legault le soir des élections : il a dit vouloir faire de l'éducation « la priorité des priorités » de son gouvernement. En conséquence, Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, et Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, se doivent d'être l'oreille gauche et l'oreille droite du premier ministre. Nous aurons besoin de voix fortes au conseil des ministres pour défendre nos milieux.

Bien que le contexte économique soit plombé par l'inflation et le spectre d'une récession, on constate qu'il est aussi propice aux rapprochements et à la solidarité des luttes. En témoignent l'alliance du Front commun, l'alliance des syndicats des professeur-es de cégep, la négociation coordonnée des chargé-es de cours du regroupement université et celle, toute récente, des syndicats du regroupement privé. À cette liste d'engagements positifs s'ajoute la naissance du Syndicat national du personnel de francisation dont il sera aussi question dans les prochaines pages.

En toute solidarité !

Caroline Quesnel

Caroline Quesnel
PRÉSIDENTE



On décortique une chanson des Cowboys fringants dans la classe de l'animatrice en francisation Emma Drouhin.

Sommaire

- 4-5** Francisation : un syndicat national qui fait boule de neige
- 6** Militer pour l'environnement au sein des instances syndicales
- 7** Négociation coordonnée au privé : s'unir pour être plus forts
- 8** Labor Notes : remettre du mouvement dans le mouvement ouvrier
- 9** La solidarité syndicale internationale en action dans l'espace francophone
- 10** La COCAL : un front international pour contrer la précarisation de l'enseignement universitaire
- 11** La FNEEQ-CSN présente au 87^e congrès de l'American Federation of Teachers (AFT)
- 12** Femmes militantes, charge mentale et COVID-19 : regard sur un vécu particulier
- 13-15** Échos des regroupements

CARNETS est une publication de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec.

La FNEEQ-CSN représente près de 35 000 membres dans les cégeps, les établissements d'enseignement privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ-CSN

1601, avenue De Lorimier
Montréal, (QC) H2K 4M5

Téléphone : 514 598-2241 / 1 877 312-2241
fneeq.reception@csn.qc.ca
www.fneeq.qc.ca



Coordination

Martin Robert

Collaborations

Josée Déziel, Nova Doyon, Christine Gauthier,
Benoît Lacoursière, Léandre Lapointe, Caroline Leblond,
Caroline Quesnel, Yves de Repentigny, Martin Robert

Conception

Émilie Tremblay, designer graphique

Impression

Imprimerie CSN

Tirage

600 exemplaires

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives du Canada

ISBN : 978-2-923606-62-0

Partager l'amour de la culture, une chanson à la fois

Ouvrir la porte de la classe de l'animatrice en francisation Emma Drouhin, c'est ouvrir la porte sur la culture québécoise. Lorsque Carnets a visité celle qui pratique le métier depuis trois ans, on y décortiquait la chanson *Toune d'automne* des Cowboys fringants. Impossible de rester sans émotion devant un groupe de nouveaux arrivants qui essaient de chanter *Tsé qu'ça m'a fait ben d'la peine de t'voir partir, ma mignonne*. Le texte de la formation lanauoise révèle ici son sens universel.

Surtout, l'activité ludique axée sur le plaisir illustre à merveille le travail de passeurs de culture des animatrices et des animateurs en francisation. « On est le premier contact avec la société d'accueil. On est l'amie bienveillante, la première référence. On est là pour donner le goût d'utiliser le français. Il faut donner le goût de cette identité québécoise et ça passe par nous! », explique fièrement Emma Drouhin, qui détient une maîtrise en médiation culturelle. La semaine précédente, sa classe avait visité le Marché Jean-Talon, dans la Petite Italie, afin d'initier des conversations avec les commerçants et d'utiliser le vocabulaire lié à l'alimentation.

Si son travail la remplit de gratitude, ses collègues et elle ont joint le nouveau Syndicat national du personnel de francisation-CSN pour avoir le sentiment d'exister dans l'œil du gouvernement, qui prétend vouloir « prendre soin » de ceux qui choisissent le Québec. Mais il fait peu de cas de celles et ceux qui les intègrent dans la société. « En plus d'une meilleure paie, le syndicat nous procure une meilleure protection, un cadre, une stabilité et une force collective en train de se bâtir ».



Emma Drouhin, animatrice en francisation au Cégep Marie-Victorin et membre du Syndicat national du personnel de francisation-CSN.



Des nouveaux arrivants visitent le Marché Jean-Talon à Montréal dans le cadre d'une animation en francisation.

Francisation : un syndicat national qui fait boule de neige

En quelques mois à peine, les animateurs et les animatrices en francisation sont de plus en plus nombreux à se syndiquer en joignant le Syndicat national du personnel de francisation-CSN, dont la première convention collective a été signée en décembre 2021. Le syndicat compte désormais des membres dans cinq institutions : Cégep de Saint-Laurent, Collège de Bois-de-Boulogne, Cégep de l'Outaouais, Cégep Marie-Victorin et Cégep de Rosemont.

Pour cause! Ces animatrices et animateurs font non seulement un travail exceptionnel auprès des personnes immigrantes, elles méritent pleine reconnaissance. C'est précisément pour améliorer leurs conditions de travail et pour profiter des gains négociés avec le gouvernement par la FNEEQ-CSN qu'ils viennent gonfler les rangs de la fédération.

Soulignons que les conditions de travail des animatrices et animateurs en francisation non syndiqués-es ne sont balisées



que par les normes du travail. La précarité plane donc toujours au-dessus de celles et ceux qui jouent un rôle indispensable dans l'accueil des nouveaux arrivants.

Un impact concret

En se syndiquant avec la FNEEQ-CSN, ces travailleuses et travailleurs gagnent un meilleur salaire. À titre d'exemple, elles sont intégrées à la structure salariale du secteur public; elles obtiennent une pleine reconnaissance de leur expérience et sont rémunérées adéquatement pour la préparation des cours, les rencontres d'équipe et le développement d'activités.

La convention collective protège également le droit de propriété intellectuelle du matériel pédagogique qu'elles créent. Elles obtiennent aussi que les heures supplémentaires soient rémunérées adéquatement et que les droits parentaux soient mieux protégés. Enfin, elles ont droit à une paie de vacances bonifiée et à autant de congés sociaux et de congés de maladie payés que ceux accordés aux autres employé-es syndiqué-es des cégeps.

Alors que les demandes syndicales pour un renouvellement de la convention collective ont été déposées au gouvernement à la fin octobre 2022, la FNEEQ-CSN invite l'ensemble du personnel qui œuvre en francisation au Québec à faire partie du mouvement.

Quand être syndiquée permet d'exister

Les yeux de Suzanna Martres s'illuminent et partagent une passion contagieuse lorsque l'animatrice en francisation depuis cinq ans décrit sa profession. «Faire ce métier-là, c'est la plus belle aventure humaine, au quotidien. C'est une rencontre où on construit une histoire commune avec une avenue de possibles qu'on espère offrir aux nouveaux arrivants.»

Les possibles sont en effet nombreux au Québec, à condition de comprendre les codes de notre société. Suzanna insiste sur l'ensemble de l'animation variée qu'elle offre à ses groupes, se considérant un peu comme un accompagnement essentiel afin qu'ils puissent découvrir, participer, s'ouvrir à la société d'accueil et communiquer. En classe, on apprend le français et on converse. On découvre la culture et on s'efforce de s'outiller pour atténuer le choc culturel, parce que derrière chaque parcours migratoire, il y a une personne, une culture et une langue différentes. En sorties dans la ville, on va à la rencontre des gens d'ici.

Ce qui lui fait chaud au cœur, ce sont les remerciements exprimés par les nouveaux arrivants. Elle note cependant un paradoxe : «c'est assez contradictoire qu'on ait cette reconnaissance dans nos classes, mais pas du gouvernement. Notre travail est malheureusement méconnu et vu comme de l'animation en camp de jour. Nous sommes parmi les premiers référents de la société d'accueil. Les aspects psychologiques et andragogiques semblent être oubliés.»

Voilà pourquoi elle s'est syndiquée, pour obtenir reconnaissance. Le syndicat lui permet d'améliorer son salaire, lutter contre la précarité d'une session à l'autre et d'obtenir des avantages sociaux comme plus de congés payés. À terme, selon elle, de meilleures conditions de travail devraient freiner l'important roulement de personnel.



Suzanna Martres, animatrice en francisation au Cégep de Saint-Laurent et membre du Syndicat national du personnel de francisation-CSN.

Militer pour l'environnement au sein des instances syndicales

Par Nova Doyon

PROFESSEURE DE FRANÇAIS AU CÉGEP DE SAINT-LAURENT,
MEMBRE DU COMITÉ ENVIRONNEMENT DE LA FNEEQ-CSN.

À l'automne 2018, mon écoanxiété trouve un écho dans l'appel à la mobilisation lancé par *La Planète s'invite au parlement*, un collectif citoyen formé pour dénoncer l'absence criante d'enjeux climatiques dans la campagne électorale québécoise. Les sentiments d'impuissance, d'indignation et d'angoisse que je ressentais alors face aux changements climatiques ont trouvé à se canaliser dans l'action militante et se sont mués depuis en une indéfectible détermination à agir pour rendre le monde plus juste et plus respectueux de l'environnement, à commencer par mon milieu de travail.

C'est donc tout naturellement que je me suis impliquée dans la vie syndicale de mon cégep, d'abord dans un comité de mobilisation environnementale qui avait pour but de mettre de la pression là où le comité institutionnel en environnement ne parvenait qu'à identifier les problèmes. J'ai ensuite joint les rangs du comité exécutif de mon syndicat avec comme objectif, notamment, de faire en sorte que nos revendications environnementales locales soient sinon retenues, à tout le moins discutées dans le cadre de la négociation 2020. Enfin, je me suis présentée au comité environnement de la FNEEQ-CSN dans l'espoir que la question environnementale devienne au sein de la fédération un enjeu aussi important que ne l'est celui de l'éducation. Même si la FNEEQ-CSN appuie clairement la militance environnementale depuis la grande manifestation *Planète en grève* en 2019, il reste encore à réconcilier les premier et deuxième fronts afin que la transition climatique porteuse de justice sociale devienne le prisme à travers lequel les décisions fédératives se prennent.

C'est pour mobiliser la « base » que j'ai joint l'organisation parasyndicale *Travailleuses et travailleurs pour une justice climatique* (TJC) qui a vu le jour en 2021 dans le but de permettre aux



Manifestation pour le climat à Montréal le 23 septembre 2022.

syndiqué-es d'initier une conservation démocratique autour des enjeux climatiques dans leur milieu de travail. C'est pour la même raison que je participe au comité environnement du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) dont le congrès a adopté en juin dernier des propositions ambitieuses pour s'engager activement dans la voie de l'écoresponsabilité et de l'écocitoyenneté.

On le sait, face à l'urgence environnementale, l'action individuelle ne suffit plus. Le mouvement syndical a la capacité de coaliser différents acteurs sociaux autour des enjeux climatiques et de transformer le monde du travail à la hauteur des changements exigés par la situation actuelle.

La façon la plus rapide de mobiliser les syndiqué-es autour de la question environnementale serait de profiter du renouvellement des conventions collectives pour inscrire la lutte contre les changements climatiques à même nos conditions de travail. Comme travailleuses et travailleurs, nous avons la possibilité d'agir sur différents secteurs dans nos milieux (santé et sécurité, transport, politiques d'achats, énergie, gouvernance, etc.). Utiliser nos conventions collectives comme outils de transformation sociale serait certainement la manière la plus concrète d'impliquer les syndicats dans la transition énergétique juste. Et ce serait assurément une source de grande fierté pour nos membres que de savoir qu'ils et elles contribuent activement à réduire leur empreinte carbone en allant travailler.

Négociation coordonnée au privé : s'unir pour être plus forts

Par **Caroline Leblond**
DÉLÉGUÉE À LA COORDINATION DU
REGROUPEMENT PRIVÉ



Depuis quelques années, le projet d'instaurer une négociation coordonnée au sein du regroupement privé mijotait à la FNEEQ-CSN et dans quelques syndicats du regroupement. La disparité entre certaines clauses de conventions collectives alors que tous les enseignantes et les enseignants font le même travail était certes le meilleur argument pour mettre sur pied ce projet. Comme une plus grande proportion des syndicats provient du secteur primaire et secondaire, le projet cible d'abord ces syndicats. Étant donné l'intérêt des syndicats du collégial privé, ils pourront dans les prochaines années arrimer leur date de fin de convention pour élaborer eux aussi un projet de négociation coordonnée.

Après quelques présentations lors des rencontres du regroupement privé et après avoir rencontré les syndicats dont l'échéance de leur convention collective était en juin 2022, le projet a pu commencer avec trois syndicats qui se sont rencontrés en juin dernier afin de convenir d'un protocole de négociation et d'une plateforme commune de négociation. Ainsi, lors de leur assemblée générale respective, les membres du Syndicat des enseignantes

et enseignants de l'Académie Kells, du Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Regina Assumpta et du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Villa Maria ont voté unanimement en faveur de l'adhésion à la négociation coordonnée.

Lors des différentes rencontres, les comités de négociation des trois syndicats ont fait preuve d'une solidarité remarquable : ils ont établi un véritable consensus entourant les demandes de plateforme. Même si chacun des établissements a une réalité bien différente, des points communs les rallient notamment en ce qui a trait aux services aux élèves.

L'une des neuf demandes fait référence à la reconnaissance et à la compensation de la gestion des plans d'intervention : chacun des établissements voit d'année en année un nombre grandissant de plans d'intervention dans les classes alors qu'aucune clause de leur convention collective ne les encadre alourdissant par le fait même la tâche des enseignantes et des enseignants. Les syndicats veulent aussi être consultés sur tout changement technologique que les directions pourraient imposer

susceptibles de modifier leurs conditions d'exercice. Par exemple, l'enseignement à distance dans le cadre d'un projet pilote ne devrait jamais être implanté sans l'accord du syndicat.

Le dépôt des cahiers de demandes des trois syndicats a eu lieu entre le 24 octobre et le 4 novembre dernier. À cela s'est ajoutée l'annonce officielle du début de la négociation sur les plateformes de la FNEEQ-CSN. Les trois syndicats veulent ainsi faire savoir que cette nouvelle façon de négocier est certes marquée par un élan de solidarité entre eux, mais le message le plus important qu'ils veulent transmettre est celui de l'unité pour obtenir de meilleures conditions d'exercice pour un meilleur service aux élèves.

Le travail en vue d'inclure les syndicats dont la convention collective viendra à échéance en juin 2023 est déjà bien entamé : à ce jour, cinq des sept syndicats ont reçu l'information nécessaire afin de nourrir leur réflexion.



Le militant et homme politique américain Bernie Sanders s'adresse aux congressistes de Labor Notes.

Labor Notes : remettre du mouvement dans le mouvement ouvrier

Par Josée Déziel

MEMBRE DU COMITÉ DE NÉGOCIATION ET DE MOBILISATION DU
REGROUPEMENT CÉGEP DE LA FNEEQ-CSN

Du 17 au 19 juin 2022 se déroulait à Chicago le congrès de Labor Notes. Fondée à la fin des années 70, cette organisation américaine s'est donné pour mission de redonner du « mouvement » au mouvement ouvrier.

Les membres de Labor Notes font la promotion de la syndicalisation et prônent un syndicalisme combattif. Pour eux, le renouveau nécessaire du syndicalisme passe par une approche qui implique les membres à la base (le « *rank and file* »). Labor Notes se positionne en alternative à une vision trop stagnante du syndicalisme, et dénonce certaines organisations syndicales qui peinent à aller au-delà du statu quo, sous prétexte de l'apathie et de la résignation présumée des membres.

Labor Notes agit principalement à travers des publications, une présence web et l'organisation d'ateliers dans divers milieux de travail, et évidemment durant son congrès bisannuel. Cet événement rassemble habituellement de 1000 à 2000 participants. L'édition 2022 a attiré 4000 militantes et militants provenant d'organisations syndicales américaines, mais aussi des délégations venues de 24 autres pays (dont une assez grande délégation de la CSN).

Clairement, il y avait de la fébrilité dans l'air. Non seulement l'édition 2019 avait-elle été annulée, mais l'expérience pandémique a certainement réveillé chez les travailleuses et les travailleurs américains une conscience de leur propre valeur et de leurs conditions de travail médiocres. Les pénuries de

main d'œuvre ont forcé une prise de conscience quant à leur pouvoir. Comme travailleuses et travailleurs essentiels, ils ont le gros bout du bâton et intérêt à s'en servir! C'est sans conteste l'expérience que nous ont partagée les travailleuses et les travailleurs de milieux particulièrement difficiles, sur le plan de l'action syndicale.

Le congrès de Labor Notes, c'est près de 200 ateliers différents, sur une période de trois jours, sur l'organisation syndicale efficace, la démocratie syndicale, la mobilisation et les moyens de pression, la négociation, la défense des membres, la mobilisation pour des enjeux de 2^e front, etc. L'ambiance particulière du congrès de Labor Notes tient aussi aux divers profils des participantes et participants rassemblés. On y retrouve, bien sûr, bon nombre de travailleuses et de travailleurs syndiqués, dont plusieurs sont membres d'un comité exécutif, mais aussi des membres de la base, syndiqués ou non, qui aspirent souvent à dépoussiérer leurs syndicats ou à en implanter un en contexte souvent hostile, pensons aux luttes des travailleuses et des travailleurs de Starbucks et d'Amazon. Dans tous les cas, les personnes participantes venaient chercher des outils, du soutien et de l'inspiration.

Participer au congrès de Labor Notes, dans le contexte d'un renouveau du syndicalisme américain, était particulièrement stimulant. Les luttes des travailleuses et des travailleurs non syndiqués (les lois américaines ne font pas de cadeau!) ont certainement de quoi inspirer.

Une des choses qui caractérise Labor Notes, c'est la grande accessibilité des ressources. Plusieurs activités du congrès ont été filmées et sont disponibles en ligne. Labor Notes publie aussi un certain nombre d'ouvrages intéressants et organise en ligne des ateliers chaque mois à très faible coût.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

<https://www.facebook.com/labornotes>

<https://labornotes.org/>



Christine Gauthier a été désignée membre du bureau du Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation.

18^e RENCONTRE DU COMITÉ SYNDICAL FRANCOPHONE
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

La solidarité syndicale internationale en action dans l'espace francophone

Par Benoît Lacoursière
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET TRÉSORIER DE LA FNEEQ-CSN

Le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF) a tenu sa 18^e rencontre à Hammamet, en Tunisie entre le 13 et le 15 octobre dernier. Notons aussi que pour la première fois la rencontre a été précédée d'un caucus non mixte des femmes, tenu le 12 octobre.

Traditionnellement, cette rencontre se tient aux deux ans, quelques semaines avant le Sommet de l'Organisation internationale de la francophonie. La 17^e rencontre s'était tenue en ligne en 2021. C'est la première rencontre en présence depuis la 16^e rencontre tenue à Paris en 2018.

Plusieurs sujets ont été abordés par la cinquantaine de délégué-es présents provenant du Québec, du Canada, de l'Europe et de l'Afrique. J'y ai représenté

la FNEEQ-CSN avec Christine Gauthier, vice-présidente.

Malgré la diversité des situations nationales vécues, plusieurs points communs rallient les syndicats francophones de l'éducation. Sur le plan des conditions d'exercice de l'activité syndicale, nous constatons notamment un recul du dialogue social et des droits syndicaux dans toute la francophonie, la pandémie ayant contribué à une gestion plus autoritaire. Dans certains pays d'Afrique, les ententes conclues sont régulièrement bafouées par les États. En ce qui concerne notamment le Programme d'évaluation de l'éducation (PASEC) on observe que les syndicats, voire les enseignantes et les enseignants, sont régulièrement exclus des mises en œuvre locales. Ce qui fait dire aux syndicats que « sans nous, c'est contre nous ».

Sur la question du numérique, nous constatons un portrait très nuancé, plusieurs y voyant un gage d'accessibilité

à l'éducation, d'autres y voyant une menace même à la profession enseignante, voire à l'idée même d'école (une école sans école, sans enseignant-es). Plusieurs ont soulevé l'utilité, au moins comme pis-aller et pour garder contact, du recours aux plateformes numériques dans le cadre de l'activité syndicale.

Une table ronde a traité de l'éducation des filles dans l'espace francophone. On constate qu'il y a encore beaucoup à faire dans plusieurs pays pour garantir l'éducation des filles, surtout en milieu rural. À titre d'exemple, au Maroc, 53 % des filles des milieux ruraux ne parviennent pas à obtenir un diplôme, contrairement à 26 % des garçons. Les causes les plus fréquemment évoquées sont les mariages forcés et les grossesses prématurées (à 13 ou 14 ans). Parmi les moyens de lutte, on valorise notamment l'augmentation des liens entre les syndicats et les groupes féministes, à augmenter la présence d'enseignantes et de directrices d'école et à agir de façon proactive dès la petite enfance et le préscolaire.

Les délégué-es ont adopté une Déclaration aux chefs d'État et de gouvernement de la francophonie et également un plan d'action comprenant une douzaine d'éléments. Nous avons également procédé à l'élection du Bureau du CSFEF où trois sièges ont été ajoutés, dont un pour le Québec, qui sera occupé par Christine Gauthier.

La COCAL : un front international pour contrer la précarisation de l'enseignement universitaire

Par Christine Gauthier

VICE-PRÉSIDENTE DE LA FNEEQ-CSN ET RICARDO PEÑAFIEL,
MEMBRE DU COMITÉ ÉCOLE ET SOCIÉTÉ

Réunis à Querétaro, au Mexique, pour discuter de la situation des personnes enseignantes à statut précaire dans nos universités, les syndicalistes du Mexique, des États-Unis, du Canada et du Québec regroupés par la COCAL (*Coalition of Contingent Academic Labor*) ont décidé d'élargir leurs mandats pour lutter contre la précarisation de l'enseignement universitaire dans son ensemble.

Constatant que la marchandisation de nos universités, le sous-financement public et la gouvernance autoritaire s'accroissent au sortir de la pandémie, la COCAL a décidé d'interpeller les associations étudiantes et les autres syndicats de l'enseignement supérieur (professeur-es permanent-es; employé-es de soutien; travailleur-euses étudiant-es; etc.) pour organiser une *Journée internationale pour le droit à l'éducation libre, démocratique, égalitaire et pluriverselle*.

Des intellectuelles et intellectuels précarisés

Aux premières lignes du processus de précarisation des universités, les enseignant-es contractualisées sont bien placées pour dresser un diagnostic des problèmes de l'ensemble. L'assignation sporadique de ces enseignant-es très qualifiées, à qui l'on accorde un « visa temporaire » à l'université, est une perte importante pour nos sociétés. L'image est forte, mais illustre malheureusement la réalité. Traités comme des « étrangers » dans nos propres universités, les chargé-es de cours et professeur-es enseignant-es sont constamment menacés d'expulsion. Ces personnes doivent continuellement quémander le renouvellement de leur accès et de leur participation à nos institutions du savoir, bien qu'elles soient pourtant extrêmement qualifiées.

Que cache cette relation contractuelle à long terme? Rien de moins que la mort lente de vocations et la souffrance des intellectuel·les précarisé·es. Si les administrations tentent parfois d'adoucir le discours, en privilégiant le vocabulaire



de « professionnelles de l'enseignement », les représentants syndicaux ont rappelé qu'il s'agit d'abord et avant tout « d'intellectuelles que le système précarise ».

Cette indignation collective rapportée par plusieurs nous oblige à regarder le problème en face : il existe un système abuseur et discriminant qui ne travaille pas du tout à enseigner et produire du savoir, mais à engendrer des bénéfices sur le dos des plus précarisé·es, amplifiant ainsi des inégalités entre les corps d'emploi. Un système qui empêche les enseignant-es contractuel·les de détenir du pouvoir dans leur milieu, dans leur travail et parfois même dans leur vie. Ces conditions de travail sont d'autant plus inacceptables qu'elles sont largement systématisées, et ce, partout en Amérique et dans le monde.

Un mouvement international pour augmenter notre rapport de force

Face à cette situation inacceptable – empirée par la pandémie qui, sous prétexte d'état d'exception, a imposé un enseignement à distance dérèglementé qu'on cherche aujourd'hui à pérenniser – les centaines de militant·es syndicaux représentant des millions de membres en Amérique du Nord se sont engagées à orienter l'action de la COCAL pour les prochaines années autour de l'organisation d'une Journée internationale de grève ou de mobilisation contre la précarisation des universités.

Très impliquée dans ce processus, la FNEEQ-CSN a présenté la Pieuvre de l'économie du Savoir, issue des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES), comme exemple de mobilisation large, impliquant l'ensemble des actrices et acteurs de l'enseignement, dans un processus de cocréation de savoirs menant à l'action.

La « pieuvre », qui est maintenant traduite en anglais et en espagnol, va se promener partout à travers les Amériques, du Nunavut jusqu'en Terre de Feu, puisque la COCAL-Mexique va proposer d'étendre le mouvement à ses partenaires sud-américains.

La FNEEQ–CSN présente au 87^e congrès de l’American Federation of Teachers

Par Yves de Repentigny et Léandre Lapointe
VICE-PRÉSIDENTS DE LA FNEEQ–CSN

En compagnie d’une cinquantaine d’autres invité-es internationaux en provenance d’une quinzaine de pays, Yves de Repentigny et Léandre Lapointe, vice-présidents de la FNEEQ–CSN respectivement responsables des regroupements cégep et privé, ont assisté au 87^e congrès de l’American Federation of Teachers (AFT), une organisation syndicale représentant 1,7 million de travailleuses et de travailleurs des secteurs de l’éducation (de la petite enfance à l’université), de la santé et des services publics. Celui-ci, dont le thème était « Reclaim our future » (« Réapproprions-nous notre avenir »), a réuni 3 000 délégué-es et a eu lieu à au centre des congrès de la ville de Boston du 14 au 17 juillet dernier.

Au cours de ces quatre jours, les congressistes, après un mot de bienvenue préenregistré que leur a adressé nul autre que Joe Biden, ont pu entendre des discours livrés par des invité-es de marque tels que la première dame des États-Unis, Jill Biden; le secrétaire au Travail des États-Unis, Marty Walsh; la sénatrice du Massachusetts, Elizabeth Warren; et la mairesse de Boston, Michelle Wu. Elles et ils ont aussi adopté plusieurs recommandations importantes portant notamment sur le financement gouvernemental d’écoles communautaires, la formation tout au long de la vie, un rapport détaillé sur la pénurie de personnel en éducation, les difficultés d’attraction et de rétention dans le domaine de la santé, l’insuffisance des salaires de plusieurs catégories d’emploi (sous le seuil de pauvreté), l’environnement, le droit à l’avortement, la violence dans les écoles ainsi que la situation en Ukraine, ce qui a donné lieu à un émouvant moment de solidarité avec l’invitée du Syndicat des travailleurs de l’éducation et des sciences de ce pays.

La participation de la FNEEQ–CSN à ce grand rassemblement a permis non seulement de tisser ou de renforcer des liens avec des collègues de notre voisin du Sud et d’ailleurs dans le monde, mais aussi de confirmer que, partout sur la planète, les corps enseignants vivent les mêmes problèmes, ce qui milite en faveur de la poursuite d’échanges soutenus entre les groupes les représentant dans une perspective d’entraide.

Gagner
20 000 \$
ça vaut le coup!

Courez la chance de gagner 20 000 \$ en nous demandant une soumission d’assurance ou en nous laissant vos dates de renouvellement¹!

Participez maintenant!
gagnez.beneva.ca/fneeq | 1 855 441-6016

beneva **fneeq** 

Beneva désigne La Capitale assurances générales inc. en sa qualité d’assureur. © 2022 Beneva. Tous droits réservés.

^{MD} Le nom et le logo Beneva sont des marques de commerce déposées et utilisées sous licence

1. Détails et règlement disponibles au gagnez.beneva.ca/fneeq. Le concours se termine le 10 janvier 2023. Le prix à tirer est un chèque de 20 000 \$. Aucun achat requis. Le gagnant devra répondre à une question d’habileté mathématique.

Femmes militantes, charge mentale et COVID-19 : regard sur un vécu particulier

Par Christine Gauthier
VICE-PRÉSIDENTE DE LA FNEEQ-CSN

Par Caroline Leblond
DÉLÉGUÉE À LA COORDINATION DU REGROUPEMENT PRIVÉ DE LA FNEEQ-CSN

Il faut souligner haut et fort le travail des femmes militantes et enseignantes qui ont tenu le fort pendant la pandémie de Covid-19, et ce, malgré l'isolement, la perte de réseaux et la fragilisation de la situation de travail. Voici un court récit de la première des deux rencontres non mixtes qui ont permis d'approfondir le vécu de ces femmes.

Le comité femmes de la FNEEQ-CSN avait pour mandat de réfléchir à l'impact de la situation d'urgence engendrée par la crise sanitaire sur les femmes militantes et enseignantes. Le comité a réalisé sa mission, accompagné d'Amélie Châteauneuf, autrice de l'essai « Si nous sommes égaux, je suis la fée des dents », que nous remercions pour son animation remplie d'humanité.

Le retour en force des rôles traditionnels

Plus de deux ans après le début de la pandémie, les militantes-enseignantes ont été nombreuses à témoigner du recul effroyable de leurs conditions de vie et de leur pouvoir d'émancipation comme femme. Comme si tous les efforts et tous les gains des dernières décennies pour sortir leur genre du déterminisme social traditionnel avaient été anéantis par le virus. Pas complètement, bien sûr, mais suffisamment pour constater que Simone de Beauvoir a bien eu raison de dire que chaque grande crise sociale est une menace pour les droits des femmes.

Confinées à la maison pendant un horizon indéfini à gérer simultanément leurs vies personnelle et professionnelle, cette « collision des mondes » s'est avérée un choc. Obéissantes face aux impératifs qui ont découlé de la gestion de crise, par exemple la fermeture des écoles et des garderies, et de la répartition des rôles, certaines se demandent si nous n'avons pas accepté l'inacceptable. Au sentiment d'impuissance s'est ainsi ajouté un grand sentiment d'exaspération.

Soutenir en souffrance

Ces femmes, souvent mères ou proches aidantes, ont aussi joué un rôle de premier plan dans le soutien offert aux enfants, aux parents. Dans leurs rôles de militantes et d'enseignantes, elles ont particulièrement été attentives à la santé

psychologique de leur équipe de travail et ont accompagné leurs étudiant-es face à la détresse vécue. Prendre soin, gérer la charge émotionnelle, chercher à maintenir des activités significatives au travail ou à la maison pour garder le moral : elles ont ainsi porté ce chapeau du « care » dans toutes les sphères de vie.

Ce soutien tous azimuts est toutefois délétère. Elles doivent soutenir sans être soutenues, alors confinées et privées des espaces personnels significatifs qui redonnent l'énergie et du sens à leur vie. L'absence de reconnaissance sociale et gouvernementale du rôle des femmes pendant la pandémie, tenu pour acquis, représente aussi une source de souffrance et d'insatisfaction : devront-elles faire valoir sur la place publique leur rôle indéniable pendant cette période chaotique ?

Des stratégies coûteuses pour se protéger

Face à l'alourdissement de la charge professionnelle et militante, plusieurs femmes ont témoigné avoir utilisé des stratégies personnelles de renoncement. Renoncement à des projets d'études, à des projets de publications, à des lieux de militance. Des sacrifices perçus comme « nécessaires » pour tenir les exigences des nouvelles conditions de vie engendrées par la pandémie, qui restreignent toutefois le champ des possibles et vont à l'encontre de leurs objectifs d'émancipation.

Il y a lieu de s'inquiéter de ce recentrage sur les rôles de mère, de conjointe, d'aidante naturelle, pouvant engendrer des impacts durables sur leurs parcours. Il faudra rester vigilantes au cours des prochaines années pour éviter que cette pandémie soit au centre d'une déchirure du tissu social et d'un recul de la place des femmes dans notre société.

Par Yves de Repentigny

VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DU REGROUPEMENT CÉGEP



Au regroupement cégep, le début de l'année scolaire 2022-2023 a été dominé par la préparation de la nouvelle ronde de négociation dans les secteurs public et parapublic. En effet, bien que la signature de la convention collective du personnel enseignant des collèges

publics FNEEQ-CSN actuellement en vigueur ait eu lieu le 1^{er} mars dernier, cette dernière viendra à échéance le 1^{er} avril 2023 et, en vertu de la loi, il nous fallait présenter nos revendications à nos vis-à-vis au plus tard à la toute fin du mois d'octobre dernier.

En ce qui a trait à la table sectorielle (qui traite des sujets relatifs aux conditions de travail propres à la catégorie d'emploi), les enseignantes et les enseignants de cégep affiliés à notre fédération ont uni leurs forces à celles de leurs collègues de la Fédération de l'enseignement collégial (FEC-CSQ) et formé l'Alliance des syndicats de professeures et professeurs de cégep (ASPPC), qui a tenu sa première instance le 19 août dernier. Jusqu'au 30 septembre, l'ASPPC a consulté ses assemblées générales sur un projet de cahier de demandes rédigées sous forme de principes généraux (les revendications plus précises devant être formulées au début de la prochaine année) comportant six grands thèmes : précarité et insertion professionnelle ; tâche, ressources et réussite étudiante ; enseignement à distance, formation continue et pérennité du modèle collégial ; collégialité, expertise enseignante et vitalité des programmes ; organisation et relations de travail ; et échelle de traitement et autres enjeux de rémunération. Le cahier a été adopté par l'Alliance lors de sa réunion du 13 octobre et déposé au Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) le 21 du même mois.

Pour ce qui est de la table centrale (où l'on discute des matières communes à tous les corps d'emploi, comme les salaires, le régime de retraite, les droits parentaux et les disparités régionales), au printemps dernier, la CSN, au sein de laquelle la FNEEQ-CSN est déjà alliée aux trois autres fédérations de la Confédération représentant des employé-es de l'État (Fédération des employées et employés de services publics, Fédération des professionnelles, et Fédération de la santé et des services sociaux) dans le cadre du Comité de coordination des secteurs public et parapublic (CCSPP), a formé, avec la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) ainsi

que la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), un front commun auquel s'est joint, à la fin septembre, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS). Celui-ci a déposé ses demandes, sur lesquelles s'étaient penchées les assemblées générales jusqu'aux premiers jours de l'automne, au Conseil du trésor le 28 octobre. En cette période de forte inflation, sa revendication phare consiste en un mécanisme d'indexation automatique de la rémunération à l'accroissement du coût de la vie et en des hausses salariales de 100 \$ par semaine (un clin d'œil aux 100 \$ de salaire hebdomadaire demandés par le Front commun de 1972) ou, si cela s'avère plus avantageux pour la travailleuse ou le travailleur, équivalant à l'indexation mentionnée ci-dessus plus 2 % en 2023, de 3 % en 2024 et de 4 % en 2025.

En dépit du caractère chronophage des activités liées au renouvellement de la convention, le regroupement cégep ne néglige pas pour autant des dossiers tels que le remplacement des DEC de Comptabilité et gestion, de Bureautique et de Gestion de commerces par un programme unique, les attaques de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec contre le caractère qualifiant de la formation collégiale en Soins infirmiers, le développement de l'enseignement à distance et les effets de la loi 14 (PL 96) sur les conditions de travail dans les établissements anglophones.

Par Christine Gauthier

VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABLE DU REGROUPEMENT UNIVERSITÉ



Les syndicats du regroupement université de la FNEEQ-CSN vont surveiller de près les orientations qui seront mises de l'avant par la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, Madame Pascale Déry, notamment sur la poursuite des différents chantiers et des défis visant

une meilleure intégration des enseignant-es contractuels dans l'université du futur. Alors que les Bourses Perspectives sont entrées en vigueur à l'automne 2022 et sont susceptibles d'avoir des impacts sur la fréquentation de certains programmes universitaires, nous suivrons de près la vitalité et le maintien des programmes non visés par ces bourses (ex. humanités, arts) afin de préserver la mission intégrale des universités.

Nous demandons à ce que les syndicats universitaires aient un contact régulier avec la ministre pour trouver des solutions à diverses problématiques (ex. financement, santé psychologique, gouvernance) et aient voix au chapitre pour la détermination des orientations structurantes.

Entre la baisse de fréquentation des étudiant-e-s et la révision du mode de financement des universités : une vigilance s'impose

Nous resterons vigilant-es au regard de l'évolution de la fréquentation étudiante des universités dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. De fait, la parution de nouvelles données sur la fréquentation des étudiant-es à l'université en 2022 suscite de l'inquiétude, alors qu'une baisse de 2,5 % des inscriptions au premier cycle est constatée ([article paru dans Le Devoir, le 14 octobre 2022](#)). Il faudra suivre de près cette situation puisque la diplomation en enseignement supérieur demeure un levier important pour notre société.

Cette baisse est d'autant plus préoccupante que le financement des universités s'appuie sur la fréquentation des étudiants équivalents à temps plein (EETP). On devra également examiner la reddition de compte accrue envers les universités, alors qu'une nouvelle règle budgétaire effective à l'automne 2023 forcera les établissements à transmettre les informations concernant la réussite, l'échec ou l'abandon par les étudiant-es des activités de formation créditées.

Enfin, on doit s'inquiéter du fait que le gouvernement ait manifesté son intention de réviser la politique de financement des universités. Il pourrait vouloir imiter l'Ontario, où « la formule de financement relève d'indicateurs qui sont arrimés au marché et de différentes mesures de performance » (Bouchard-St-Amand, 2022). Les syndicats du regroupement université préparent leurs arguments et leur mobilisation pour contrer tout modèle qui nuirait à la stabilité du financement ou qui renforcerait la vision de subordination des universités au marché du travail.

La loi sur la liberté académique : à quoi devons-nous nous attendre cette année ?

L'adoption de la loi 32 sur la liberté académique en milieu universitaire en juin dernier s'avère une bonne nouvelle. Elle oblige chacune des universités à se doter d'une politique qui portera exclusivement sur la liberté académique et à créer un comité représentatif de la communauté universitaire pour surveiller son application et traiter les plaintes. Ainsi, on renforce la collégialité et on retire le trop grand pouvoir discrétionnaire aux administrateurs. Les syndicats participeront au processus de consultation et s'assureront de l'inclusion de personnes chargées de cours, professeures enseignantes et tutrices au sein de tous comités.

Par Léandre Lapointe

VICE-PRÉSIDENT RESPONSABLE DU REGROUPEMENT PRIVÉ



PHOTO : DOMINIC MORISSETTE

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le 44^e syndicat au sein du regroupement privé. Il s'agit du *Syndicat des travailleurs et travailleuses ILSC-CSN*, composé de 43 membres enseignants. L'école de langue spécialisée dans l'enseignement du français et de l'anglais est l'un

des trois campus canadiens situés à Vancouver, Toronto et Montréal. C'est le 10 septembre dernier que l'assemblée générale de fondation du syndicat a eu lieu afin d'adopter leurs statuts et règlements et procéder à l'élection du premier comité exécutif. La prochaine étape importante sera de négocier la première convention collective du syndicat. Bienvenue à la FNEEQ-CSN!

Ententes de principe adoptées

Les derniers mois ont été particulièrement occupés au regroupement privé, puisque quatre syndicats ont pu adopter en assemblée générale leur entente de principe. Ainsi, le Syndicat des professeurs du Collège François-de-Laval, l'Association des professeurs du Collège Stanislas, l'Association des enseignants de l'Académie Centennial et le Syndicat de l'enseignement de Saint-Jean-Eudes ont pu mettre un terme à des négociations complexes, en contexte de sortie de pandémie. L'ensemble des syndicats a été en mesure de bonifier significativement leurs conditions de travail, notamment à l'Académie Centennial où leur première convention collective à la FNEEQ-CSN leur permettra d'être enfin payés aux échelles salariales du secteur public. Félicitations à tous les membres des comités de négociation et un grand merci à toutes les personnes conseillères impliquées!

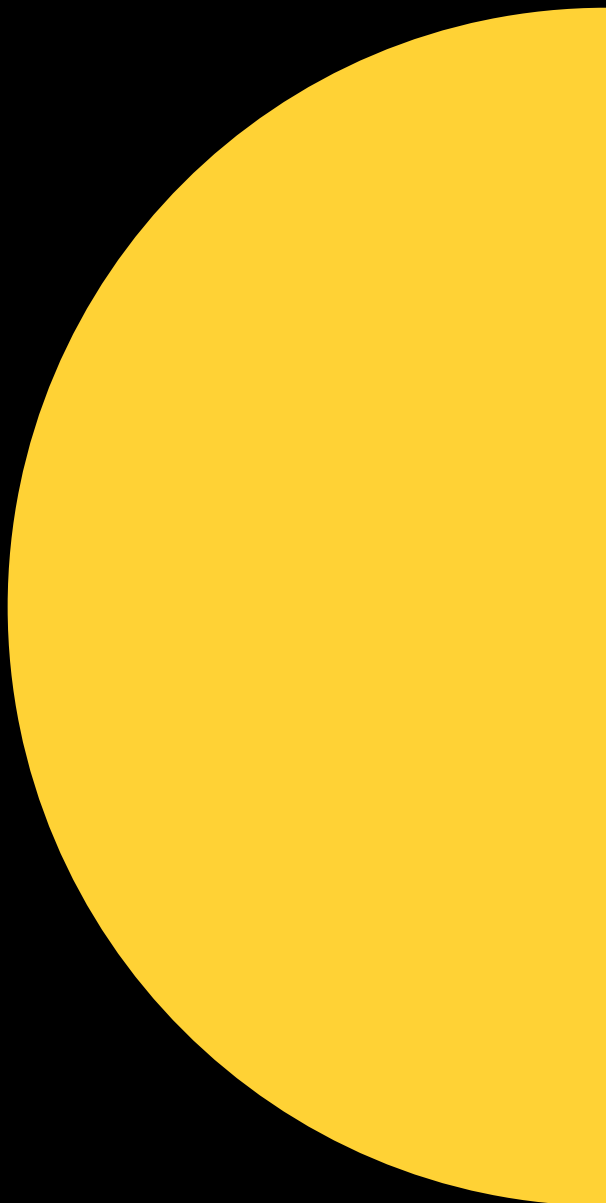
Négociation coordonnée

Au moment d'écrire ces lignes, débute la période de dépôt aux employeurs de la première plateforme de négociation coordonnée du regroupement privé. Ainsi, le Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège Regina Assumpta, le Syndicat des travailleuses et travailleurs de Villa Maria et le Syndicat des enseignantes et enseignants de l'Académie Kells pourront solidairement négocier des bonifications de conditions de travail partagées par l'ensemble des membres participant à la négociation coordonnée. Ainsi, les questions sur la gestion des plans d'intervention, les changements technologiques, l'enseignement à distance, les droits parentaux, etc., seront abordées dans l'objectif d'arriver à un règlement satisfaisant tous ensemble.

Nouveau programme de Culture et citoyenneté québécoise

À l'hiver 2019, le ministère de l'Éducation du Québec déclenchait un processus de révision du programme d'Éthique et culture religieuse. À la suite du dépôt d'un mémoire, la FNEEQ-CSN a été en mesure de participer aux premières consultations du ministère, quand la pandémie est venue obscurcir un processus devenu opaque jusqu'au dévoilement du nouveau programme de Culture et citoyenneté québécoise.

À l'aube de son application en septembre 2023, le regroupement privé fait des constats alarmants et demande au ministère d'agir. Actuellement, le programme n'est pas rédigé complètement. Près du quart des contenus reste encore à être identifié. Sur la question de l'éducation à la sexualité, les thèmes à inclure et le temps prescrit ne sont pas établis. Aucune formation sérieuse ne sera offerte avant le printemps 2023 et les maisons d'édition ne seront pas en mesure d'offrir du matériel pédagogique avant deux ans. Dans ce contexte, le regroupement privé de la FNEEQ-CSN demande une implantation graduelle à partir de l'année scolaire 2024.



LA MOITIÉ DES COURS UNIVERSITAIRES, ON S'EN CHARGE!

JOURNÉE NATIONALE DES
CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS
22 NOVEMBRE 2022